

« Notre politique de développement durable s'inscrit en droite ligne avec celle du Groupe autour de trois grands axes qui en traduisent la pérennité : la satisfaction de nos clients et partenaires, la protection de l'environnement et le bien-être de nos collaborateurs. Pour répondre aux mutations de la société tout en contribuant aux "Objectifs de développement durable" définis par l'ONU, Brother France accélère sa transformation : transformation business, opérationnelle et des ressources humaines. Dans le respect des règles et des lois, je m'engage à ce que nos certifications ISO 9001 et ISO 14001 concourent à notre amélioration continue et à relever ces nouveaux challenges. »



Didier DELFINO
Président Brother France
Roissy, Octobre 2019

POUR SATISFAIRE LES ATTENTES DE NOS CLIENTS ET PARTENAIRES, NOUS FAISONS LE CHOIX DE :

- Continuer la transformation rapide de notre organisation et de nos services afin de favoriser la création de valeur pour les clients et améliorer la rentabilité de notre entreprise,
- Améliorer le pilotage de nos processus afin d'en accroître l'efficacité, l'efficience,
- Apporter à nos clients finaux des solutions d'optimisation des systèmes d'impressions en termes d'efficacité, coûts et services,
- Rendre aisément disponible l'ensemble des informations nécessaires à la revente de nos produits,
- Entretenir des relations durables avec nos partenaires en leur proposant des programmes dédiés leur permettant d'augmenter leur rentabilité à la revente de nos produits et solutions,
- S'engager à satisfaire au mieux nos clients dans l'accompagnement après-vente en termes de fiabilité et de rapidité de services apportés, et mesurer leur niveau de satisfaction pour l'améliorer,
- Être à l'écoute de nos fournisseurs pour développer des rapports gagnants-gagnants, depuis l'approvisionnement jusqu'à la mise en œuvre responsable des prestations fournies,
- Avoir des pratiques commerciales éthiques et toujours agir avec la plus haute intégrité.



POUR ŒUVRER DURABLEMENT POUR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ ET TRAVAILLER À RÉDUIRE LES IMPACTS DE NOS ACTIVITÉS, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Respecter nos obligations de conformité et les anticiper.
- Rester conformes aux exigences légales locales applicables aux produits en collaboration avec le groupe.
- Prévenir les pollutions et notamment :
 - Gérer nos infrastructures avec la triple préoccupation de la sécurité des personnes, du recyclage et des économies d'énergie,
 - Réduire les émissions de CO₂ liées à notre fonctionnement,
 - Maîtriser les substances utilisées pour nos activités,
 - Promouvoir la collecte et le recyclage de nos produits et consommables en respectant la hiérarchie de traitement des déchets.
- Agir pour la protection de la biodiversité
- Communiquer pour :
 - Sensibiliser toujours plus aux performances écologiques de nos produits et démarches environnementales et,
 - Développer les comportements et achats éco-responsables.



NOS COLLABORATEURS SONT NOS PRINCIPALES FORCES, NOTRE RESPONSABILITÉ EST DONC DE :

- Encourager une évolution des compétences qui garantisse leur adaptation permanente aux besoins de l'entreprise, qui contribue à la motivation et à la fidélisation de nos ressources humaines à Brother France,
- Favoriser le partage des savoirs et savoir-faire pour répondre de manière optimale aux attentes de nos clients,
- Disposer d'une solide structure managériale à même de diffuser et faire respecter nos valeurs symbolisées par le « At Your Side »,
- Fonder nos recrutements sur l'évaluation des compétences et ainsi respecter nos engagements pris en signant la Charte de la Diversité.

EN TANT QU'ENTREPRISE CITOYENNE, BROTHER S'ENGAGE AUSSI À ÊTRE UN VÉRITABLE ACTEUR DU PROGRÈS SOCIAL :

- En développant des partenariats pérennes avec des structures d'aide à l'enfance et/ou en faveur de la lutte contre le cancer,
- En contribuant à l'éducation et l'insertion professionnelle des jeunes notamment par l'accueil de stagiaires, de jeunes en alternance et par un lien étroit avec le milieu scolaire,
- En menant des actions en faveur de l'emploi des travailleurs en situation de handicap.

